

# **MARCHE PUBLIC A BON DE COMMANDE**

## **MAPA n° 2021-003**

### **Marché passé en application de l'article L2123-1 du code de la commande publique**

---

#### **Article I. Identification du pouvoir adjudicateur**

Le pouvoir adjudicateur est le lycée Albert Châtelet de Douai, sis au 357 Rue Marceline, à Douai (59500). L'établissement est représenté par M. Gilles HOGREL, Proviseur.

Le comptable assignataire des paiements est Mme Christelle SANTRAINE, Agent comptable du lycée Albert Châtelet de Douai.

#### **Article II. Identification du marché**

Le présent marché est identifié sous le n° 2021-003.

Il porte sur l'impression et la livraison des carnets de correspondance pour la Cité scolaire Albert Châtelet de Douai.

#### **Article III. Identification de la procédure**

Les prestations feront l'objet de bons de commandes, suivant les besoins du collège et du lycée.

Le présent document comporte 6 pages numérotées de 1 à 6.

#### Article IV. Dépôt des offres

Les offres afférentes au présent marché sont à déposer pour le mardi 08 mars 2021 à 17h00 sur la plateforme dédiée de l'AJI ([www.aji.fr](http://www.aji.fr)).

Pour tout renseignement complémentaire, les coordonnées des personnes à contacter sont :

Mme GUIOT Stéphanie

Intendante adjointe

Tél : 03 27 99 97 97

[stephanie.guiot@ac-lille.fr](mailto:stephanie.guiot@ac-lille.fr)

Mme Christelle SANTRAINE

Intendante

Tél : 03 27 99 97 97

[intendant.0590063y@ac-lille.fr](mailto:intendant.0590063y@ac-lille.fr)

A noter : l'établissement sera fermé du lundi 22 février 2021 au 05 mars 2021 inclus. Il n'est pas prévu de temps de rencontre avec les candidats.

Les offres devront comprendre au minimum les pièces suivantes :

- Devis détaillé (un par lot)
- Formulaire d'identification de l'entreprise joint en annexe et dûment complété par le candidat.
- En parallèle, l'envoi ou le dépôt d'un échantillon devra être réalisé.

#### Article V. Objet du marché

Le présent marché porte sur l'impression et la livraison de carnets de correspondance selon 2 lots :

- Lot 1 – collège : impression et livraison de 700 carnets de correspondance pour l'année scolaire 2021-2022 selon les caractéristiques ci-après :
  - Format 24 cm (hauteur) \* 16 cm (largeur) à +/- 1 cm
  - 4 pages recto-verso couleur pour la couverture (changement de la couleur de fond de la première de couverture à chaque année scolaire)
  - Couverture indéchirable
  - 48 pages recto-verso impression unicolore sur fond blanc
  - 8 pages recto-verso comprenant 5 coupons détachables/page en impression unicolore sur fond blanc (soit 20 coupons d'absence)

- Attaches adaptées à des manipulations fréquentes des élèves.
  - Protège carnet avec encoche anti-déchirure
- Lot 2 - lycée : impression et livraison de 1000 carnets de correspondance pour l'année scolaire 2021-2022 selon les caractéristiques ci-après :
- Format 24 cm (hauteur) \* 16 cm (largeur) à +/- 1 cm
  - 4 pages recto-verso couleur pour la couverture
  - Couverture indéchirable
  - 24 pages recto-verso impression unicolore sur fond blanc
  - 24 pages recto-verso comprenant 5 coupons détachables/page en impression unicolore sur fond blanc (soit 40 coupons absence et 20 retard)
  - Attaches adaptées à des manipulations fréquentes des élèves.
  - Protège carnet avec encoche anti-déchirure

#### **Article VI. Budget prévisionnel relatif à la prestation recherchée**

Le budget prévisionnel total maximum pour la commande s'élève à 3 800 €, divisé comme suit :

- 1 800 € maximum pour le lot n°1
- 2 000 € maximum pour le lot n°2

#### **Article VII. Allotissement**

Le présent marché est divisé en deux lots. Chaque candidat pourra présenter une offre sur tout ou partie de ces lots.

#### **Article VIII. Forme et contenu des prix**

Les prix sont fermes pendant la durée initiale du marché, ils comprennent tous les frais afférents aux fournitures jusqu'au lieu de livraison, y compris toutes taxes hors TVA.

La TVA applicable est celle en vigueur à la date de la facturation.

## Article IX. Livraison

Les titulaires du marché apporteront un soin particulier au conditionnement des fournitures, afin que celles-ci ne soient pas livrées endommagées.

La délivrance de la maquette au candidat retenu s'effectuera au plus tard fin juin. La livraison des carnets est attendue au plus tard pour le 27 août 2021.

## Article X. Jugement des offres- critères d'attribution

### Jugement des candidatures

Lors du dépouillement des offres ne seront pas admises :

- les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles L2141-1 à L2141-14 du Code de la Commande Publique (CCP).
- les candidatures qui ne sont pas accompagnées des pièces demandées
- les propositions qui ne respectent pas les critères demandés

### Jugement des offres

Prix (y compris la livraison)	60%
Solidité des carnets	40%

## Article XI. Durée du marché

Le présent marché est établi pour la fourniture des carnets de correspondances liés à l'année scolaire 2021-2022.

Sauf dénonciation écrite de l'une des 2 parties avant le 1<sup>er</sup> mai de l'année scolaire précédente, le contrat sera reconduit pour les années scolaires 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025.

## Article XII. Conditions d'exécution du marché

Le marché s'exécute conformément aux conditions de la présente consultation, et aux délais fixés.



### Article XIII. Facturation et mode de règlement

Le mode de règlement proposé par le pouvoir adjudicateur est le mandat administratif.

A cet effet, la facturation se fera via le portail chorus pro ; Elle indiquera obligatoirement :

- Référence du marché
- Désignation des produits et leur référence
- Quantité commandée
- Montant de la commande
- La référence du bon de commande

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours conformément à l'Article L2192-10 du CCP. Le paiement des sommes dues intervient donc dans un délai de trente jours à compter de la date de réception de la facture par l'Agent comptable de la Cité scolaire sous réserve qu'aucune anomalie ne soit relevée lors de la vérification.

### Article XIV. Pénalités de retard

Lorsque le délai contractuel d'exécution est dépassé par le fait du titulaire, celui-ci encourt, par jour de retard et sans mise en demeure préalable, des pénalités calculées au moyen de la formule figurant à l'article 11 du CCAG FCS.

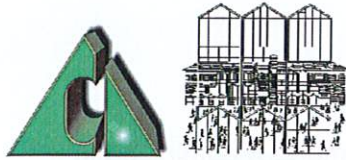
### Article XV. Résiliation du marché

La personne publique pourra procéder à la résiliation du marché en cas d'inexécution contractuelle du candidat retenu.

Fait à DOUAI,

Le 25/01/2021

The image shows a circular official stamp in blue ink. The text inside the stamp reads "CITÉ SCOLAIRE ALBERT CHATELET" around the top edge, "LE CHEF D'ETABLISSEMENT" in the center, and "DOUAI" at the bottom. To the right of the stamp, the name "G. HOGREL" is handwritten in blue ink. A large, loopy blue signature scribble overlaps the stamp and the name.



## MARCHE PUBLIC A BON DE COMMANDE MAPA n° 2021-003

### Acte d'engagement

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du présent marché, le signataire  
(nom du signataire) \_\_\_\_\_

engage la société \_\_\_\_\_ sur la base de son offre  
selon le ou les devis joints :

- Lot 1 : devis n° \_\_\_\_\_ daté du \_\_\_\_/\_\_\_\_/2019
- Lot 2 : devis n° \_\_\_\_\_ daté du \_\_\_\_/\_\_\_\_/2019

domiciliée :

n° de téléphone :

adresse e-mail :

ayant son siège social à (adresse complète) :

n° d'identité d'entreprise (SIREN à 9 chiffres) :

code d'activité économique principale (APE) :

n° d'inscription au registre du commerce :

affirme sous peine de résiliation de plein droit du présent marché, ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs, ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas, ou que ladite société ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi n°52-401 du 14 avril 1952.

Date, cachet, nom et signature :

